

**040619**

**Réseau de gaz sur le territoire de la Ville de Charleroi  
Question de Monsieur le Conseiller X. Desgain**

Ces dernières années, le réseau de gaz s'est fortement développé dans notre région et de plus en plus de Carolos y sont raccordés.

Monsieur l'Echevin peut-il me faire savoir quelles sont les rues qui ne sont pas encore desservies par le gaz sur le territoire de notre commune ?

Monsieur l'Echevin peut-il me faire savoir quelles sont les travaux d'équipements en cours ou programmés sur le territoire de notre commune ?

**Réponse de Monsieur l'Echevin P. Ficherouille**

L'administration ne possède pas le cadastre des impétrants. Seul, ces derniers connaissent l'implantation exacte de leur équipement et leur politique d'investissement.

Néanmoins, lors de chaque travaux de réfection de voirie, une réunion plénière est organisée, à laquelle l'ensemble des gestionnaires réseaux (eau, télécom et énergie) sont invités. Lors de ces réunions, ORES est questionné sur ses intentions d'équipement ou d'extension en gaz dans les rues concernées.

Leur politique d'investissement dépend néanmoins du volume de demande de raccordement qui se fait via les fournisseurs exclusivement. Il n'ont pas pour vocation ni autorité de consulter la population et de faire une étude de marché. Aussi, l'administration de la voirie, soucieuse de préserver la nouvelle voirie de travaux ultérieurs et à l'issue de l'accord de financement, invite la population via un toute boîte à s'interroger sur l'opportunité ou pas de se raccorder au gaz en sollicitant un fournisseur quelconque. ORES prend ensuite attitude en coordination avec les travaux de voirie.